

infobulletin

4/14

Informations officielles de la commune d'Évilard-Macolin

Editorial

Il n'en resta plus que cinq, pourrait-on dire, comme dans la rengaine des *Dix petits Nègres*, titre qu'on ne peut cependant plus utiliser sous cette forme parce qu'il n'est plus «politiquement correct». Ce qui nous mène à notre thème: la politique. Certes, dans le passé, ils n'étaient pas dix mais seulement neuf, les membres du Conseil municipal. Puis, en 1999, leur nombre a été diminué à sept et, à partir de 2015, ils ne seront plus que cinq. Notre commune n'est toutefois pas une pionnière dans ce domaine. Ailleurs, de telles diminutions ont déjà été réalisées il y a quelque temps; dans bien d'autres communes, elles sont aussi en cours et l'on propose également de diminuer le nombre des membres de notre Conseil exécutif. Ce n'est que dans le cas du Conseil fédéral que l'on demande périodiquement d'augmenter le nombre des membres à neuf. Que le monde politique est parfois contradictoire!

Quels sont les motifs de ces diminutions? Est-ce que les conseillers n'ont pas eu assez de travail dans le passé? Y a-t-il moins de tâches à accomplir? Ou a-t-on agi par précaution? Il sera sans doute plus facile de trouver cinq personnes au lieu de sept pour ce travail qui n'est pas toujours très agréable. Quoi qu'il en soit, le corps électoral a approuvé le nouveau règlement de la commune. Il est dans la logique des choses que les cinq conseillers devront faire face à un cahier des charges plus important, ce qui rendra leur tâche plus difficile. Cela signifie également que les fonctions devront être réparties différemment. Qu'elles devront par exemple être déléguées aux commissions. Dans tous les cas, nous devons composer avec une nouvelle équipe de dirigeants et une nouvelle répartition des dicastères. En même temps, la présidence de notre exécutif devra être nouvellement instituée, puisque le mandat du maire actuel se termine. Est-ce que nous aurons un nouveau maire ou, pour la première fois, une maire? Ce sera la vingt-neuvième présidence depuis 1852, année où la commune politique a remplacé l'ancienne bourgeoisie. Les élections qui auront lieu lors de l'assemblée municipale créent un certain suspense.

Hans Altorfer ■

La parole est au maire

Rétrospective et remerciements

C'est un honneur pour moi, à la fin de mon mandat, après quatre années comme membre du Conseil municipal et huit comme maire, de pouvoir m'adresser encore une fois à vous, chères concitoyennes et chers concitoyens, dans cette édition du bulletin communal.



Le dernier Conseil municipal composé de sept membres (de g. à dr.): Marcel Liengme, Claire-Lise Kirchhof, Kurt Trachsler, Madeleine Deckert, Thomas Minger, Susanne Dubs, Daniel Nussbaumer.

Une étape de ma vie qui, pour moi, était importante et particulièrement satisfaisante, se termine. Il va sans dire que j'ai aussi vécu des moments difficiles, mais les aspects positifs l'emportent. Le côté positif, voilà ce que j'ai toujours cherché tout au long de mon mandat, non seulement dans les contacts avec les personnes que j'ai rencontrées mais aussi dans les projets que j'ai eu la chance d'accompagner. Et c'est avec une grande satisfaction que je quitte aujourd'hui la scène politique.

J'ai tenu à être, pour vous, une personne de contact à qui on pouvait s'adresser à tout moment en cas de problèmes. Parfois, j'ai dû y consacrer énormément de temps, mais je pense que cela est du devoir d'un maire. Il m'a tenu également

à cœur de contribuer à une atmosphère amicale, fondée sur la reconnaissance, dans les divers organes politiques tels que le Conseil municipal et les commissions, mais aussi au sein de l'administration municipale. Car je suis persuadé qu'il est plus facile de travailler ensemble et de résoudre des problèmes si on s'entend bien sur le plan humain, si on se dit merci et si on se retrouve également, de temps à autre, dans une atmosphère détendue, par exemple pour boire un verre après la séance du Conseil municipal. C'est pour-

Nos rubriques

- Politique communale
- Vie du village
- Groupes et sociétés



Un regard en arrière – critique mais content!

(Photo: Susanne Dubs)

quoi, à mes yeux, le traditionnel apéro de Nouvel-An est une manifestation importante pour la population, car il permet de se rencontrer, de parler et de passer ensemble quelques heures dans un cadre décontracté.

Nos **sociétés et associations** jouent un rôle important dans la vie communale. De ce fait, je tenais à encourager les contacts et la collaboration avec elles. C'est avec enthousiasme que j'ai saisi toutes les occasions de manifester l'estime des autorités communales en transmettant les salutations du Conseil municipal dans le cadre

des assemblées générales des sociétés, lors d'un jubilé ou la fête de Noël du home La Lisière. Les rencontres nouvellement créées avec les responsables des différentes sociétés montrent l'importance que le Conseil municipal attache aux sociétés et sa reconnaissance pour le travail bénévole.

L'**OFSP** est à la fois le partenaire le plus important de notre commune et le plus grand employeur. Macolin est bien connu, non seulement en Suisse mais aussi dans bien d'autres pays. Cette année, au mois de septembre, Macolin a même accueilli une réunion des ministres des

Sports des pays européens. La direction de l'**OFSP** informe le Conseil municipal et la population régulièrement au moyen d'échanges personnels, d'articles publiés dans l'*infobulletin* ou lors de soirées d'information qui se tiennent une fois par année dans la salle communale. Il est dans la nature des choses que l'**OFSP** continue à se développer. Le sport gagne en importance et, de ce fait, les exigences augmentent également. Afin de pouvoir gérer les problèmes liés à ce phénomène, nous devons miser sur la coopération bilatérale.

La fonction de maire réserve de multiples surprises, positives et négatives. Je n'ai pas l'intention d'en présenter une liste exhaustive. J'aimerais tout simplement mentionner quelques événements majeurs: les fêtes du village en 2006 et 2012, le marché paysan, qui a lieu tous les ans, les lignes directrices pour le troisième âge, le nouveau site web, l'achèvement du projet Beau-Site, le nouveau véhicule pour le Service du feu, le P'tit musée communal, la création de la crèche et de l'école à journée continue...

Puis j'aimerais encore mentionner **deux projets**, non achevés, qui me tiennent à cœur: le centre du village et l'agrandissement du centre scolaire. Le réaménagement du centre du village a été préparé dans ses grandes lignes, les plans existent et le périmètre stratégique (l'ancien immeuble dit Maison Leuthardt) appar-

ressort²

// immobiliendienstleistungen
services immobiliers //

My home  is my castle.

Courtage – Conseil – Estimation immobilière:
un service personnalisé, compétent et engagé



Monique Villars // Evilard // tel. 032 325 16 06 // www.ressort2.ch

tient à la commune. Dès que les finances de la commune seront à nouveau équilibrées, nous devrions donc faire un pas en avant vers l'embellissement du centre du village. Le projet concernant l'agrandissement du centre scolaire a avancé tellement vite que les travaux de construction pourront bientôt être entamés. J'aimerais, à ce propos, avant tout féliciter *Madeleine Deckert*, la conseillère municipale en charge du projet, pour le respect de cet échéancier ambitieux. Et je voudrais vous remercier tous pour l'approbation unanime. Toutes les personnes impliquées ont accompli un travail énorme. Cependant, les frais importants liés à ce projet nous forcent à reporter la réalisation du projet Centre du village. Mais il serait dommage de l'abandonner.

Le seul bémol dans mon bilan extrêmement positif: la situation financière de notre commune. Les nombreuses obligations qui nous ont été imposées, notamment de la part du canton, ne nous laissent toutefois pas beaucoup de marge de manœuvre. Sinon, les comptes se présenteraient différemment.

J'aimerais remercier tout d'abord les membres du Conseil municipal pour le travail qu'ils ont accompli dans leurs dicastères respectifs, pour leur collaboration fructueuse et leur esprit collégial. A l'avenir, le Conseil municipal ne comptera plus que cinq membres, qui seront probablement plus sollicités. J'adresse mes meilleurs vœux à *Thomas Minger* et *Kurt Trachsler*, qui quitteront le Conseil municipal avec moi, et je souhaite aux membres du nouvel exécutif de la commune plein succès et beaucoup de satisfaction dans leur mandat.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les collaboratrices et tous les colla-

borateurs de la commune qui, jour après jour, accomplissent un travail qui n'est pas toujours facile. Mon vif remerciement va également aux commissions, qui font face aux problèmes, proposent des solutions et prennent des décisions selon leurs compétences. Avec l'introduction de la nouvelle structure, elles devront s'attendre à un plus grand nombre de tâches.

J'aimerais aussi remercier la direction du home médicalisé pour sa bonne collaboration. Le home occupe une place importante dans notre commune. Et, en revenant à l'OFSP, j'aimerais remercier sa direction pour le partenariat réussi. J'adresse mes remerciements également aux instances externes, aux communes voisines, à la ville de Bienne, à la préfecture et à toutes les institutions régionales qui collaborent avec notre commune.

Des remerciements particuliers vont aussi à vous, chers habitants, chères habitantes d'Evilard et de Macolin. Vous avez toujours fait preuve de bienveillance à mon égard, vous m'avez pardonné d'éventuelles fautes et m'avez toujours redonné du courage. J'ai assumé mon mandat en m'investissant corps et âme et je le quitte plein de satisfaction.

Pour terminer, je tiens à remercier ma femme et ma famille, qui ont fait preuve de compréhension à l'égard de mes nombreuses absences et m'ont aidé à assumer la responsabilité liée à ma fonction.

En souhaitant à la commune un avenir positif, je vous transmets, chères concitoyennes et chers concitoyens, mes salutations les meilleures.

Daniel Nussbaumer, maire ■



En route vers une nouvelle étape: Daniel Nussbaumer et son épouse lors de la sortie du Conseil municipal 2014.
(Photo: Marcel Liengme)



En route vers la présidence de la commune? Madeleine Deckert lors de la sortie du Conseil municipal en 2014.

(Photo: Marcel Liengme)

Impressum

Editeur

Commune municipale Evilard
Tél. 032 329 91 00
Fax 032 329 91 01
E-mail: info@evilard.ch
www.evilard.ch

Rédaction

Hans Altorfer (al)
Route Principale 207
2532 Macolin
Tél. 032 323 15 61
E-mail: hans.altorfer@bluemail.ch

Traduction

Gabriele Hammel Stocker
Administration municipale

Mise en pages/impression

W. Gassmann SA

Annonces

Par mm:
1 colonne: Fr. 1.-
2 colonnes: Fr. 1.50
3 colonnes: Fr. 2.-

Délai rédactionnel pour le N° 1/2015

20 janvier

Dates 2015

N° 1/2015: 20 janvier
N° 2/2015: 20 avril
N° 3/2015: 20 juillet
N° 4/2015: 20 octobre

Commune

Conseil municipal

Décisions

Au cours de ses séances du 19 août au 14 octobre 2014, le Conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes.

Conseil municipal du 19 août 2014

Assainissement de la route Evilard-Macolin

Le Conseil municipal décide d'attribuer les travaux d'exécution pour l'étape n° 5 (depuis le débouché chemin Bel-Air jusqu'au débouché de la rue de la Fin-du-Monde/Hohmattstrasse) à l'entreprise De Luca SA, à Bienne.

Bâtiment au Neu'Chemin 2 à Evilard

Le Conseil municipal vote un crédit additionnel de 16 000 francs pour financer un avant-projet de rénovation de l'immeuble Neu'Chemin 2, acheté par la commune municipale d'Evilard en 1979. Il décide d'attribuer le mandat respectif à M. Andrea Molari.

Home pour personnes âgées La Lisière

Le Conseil municipal prend connaissance des projets de réglementation concernant la nouvelle structure juridique du home pour personnes âgées La Lisière et les approuve. Le «Règlement concer-

nant le home médicalisé La Lisière» sera soumis pour approbation à l'assemblée municipale du 1^{er} décembre 2014.

Conseil municipal du 2 septembre 2014

Prés-du-Tabac à Macolin

Un crédit d'engagement de 68 000 francs est voté pour la pose d'un revêtement en asphalte au chemin Prés-du-Tabac, que la ville de Bienne vient de céder à la commune municipale d'Evilard, ainsi qu'au chemin Am Wald. Il est décidé d'attribuer les travaux à la maison De Luca SA, à Bienne.

Place de tennis à Evilard

Le Conseil municipal vote un crédit d'engagement de 22 000 francs pour l'assainissement du mur de soutènement de la place de tennis et attribue le mandat respectif à la bourgeoisie de Bienne ainsi qu'à l'entreprise A. Uhlmann SA, à Bienne.

Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes/MCH2

Cantons et communes devront harmoniser leurs comptes afin de permettre des comparaisons, ce qui implique une adaptation conséquente du logiciel comptable. Le Conseil municipal vote à cet effet un crédit d'engagement de 28 500 francs et décide de mandater l'entreprise Talus Informatik SA, à Wiler b. Seedorf, pour réaliser celle-ci.

Conseil municipal du 16 septembre 2014

active@evilard-maggingen

Ce projet pilote pour la promotion du travail bénévole arrive à son terme à la fin de l'année 2014. Vu l'écho positif de cette offre et le grand travail effectué pour sa mise en place, le Conseil municipal décide de maintenir une antenne pour la promotion du bénévolat afin d'en assurer la pérennité. Pour des raisons financières, il décide cependant de transférer la gestion et l'exploitation de ce service à partir du 1^{er} janvier 2015 aux

employé(e)s de l'administration municipale. Le Conseil municipal remercie l'équipe active@evilard-maggingen de son engagement.

Naturalisation

Il est décidé d'octroyer la promesse d'octroi du droit de cité communal à M. Felipe Altares.

Réseau d'eau d'Evilard-Macolin

Le Conseil municipal vote un crédit de 30 000 francs pour la mise à jour du système de télégestion «Ritop». Le mandat est attribué à la maison Rittmeyer SA, à Baar.

Conseil municipal du 14 octobre 2014

Déplacement de conduites

Dans le cadre du projet de construction pour l'agrandissement du centre scolaire d'Evilard et en vue de la mise en œuvre du Plan général d'alimentation en eau (PGA) et du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), toutes les conduites situées dans le périmètre du nouveau bâtiment seront déplacées. Le Conseil municipal vote un crédit d'engagement de 135 000 francs pour le déplacement de la conduite située au chemin de Malvaux-chemin des Bourdons ainsi qu'un crédit d'engagement de 100 000 francs pour le déplacement et le renouvellement de la conduite d'évacuation des eaux usées au nord du bâtiment scolaire. Les travaux de génie civil pour le déplacement de la conduite d'eau située au chemin de Malvaux-chemin des Bourdons seront attribués à l'entreprise Brogini SA. Les travaux des sanitaires seront effectués par le Service des eaux d'Evilard en collaboration avec un sanitaire.

Christophe Chavanne,
secrétaire municipal ■

Manifestations municipales

- **Assemblée municipale:**
1^{er} décembre 2014
- **Elections et votations:**
30 novembre 2014
- **Vente de Noël (Groupe des Romandes et Frauenverein):**
26 novembre 2014
- **Apéro de Nouvel-An:**
4 janvier 2015

Informations communales:

www.evilard.ch
ou www.macolin.ch

Les affaires importantes en cours ou à réaliser

Agrandissement de l'école d'Evilard

En date du 20 octobre 2014, la demande de permis de construire pour l'agrandissement de l'école d'Evilard a été déposée à l'administration des constructions. La demande a été traitée lors de la séance de la Commission de construction du 23 octobre 2014 et a été transmise à la préfecture de Biel/Bienne pour la suite de la procédure.

Dès le mois de novembre 2014, des travaux préparatoires vont être entamés au nord de l'école. L'abattage de trois arbres ainsi que le déplacement et l'assainisse-

ment des conduites d'évacuation des eaux usées ainsi que de l'eau potable sont nécessaires afin que la nouvelle extension puisse être construite. Le début des travaux de construction est prévu pour la fin mars 2015. Les travaux occasionnant beaucoup de bruit et de poussière seront concentrés sur les périodes de vacances, alors que le reste des travaux se fera durant la période scolaire.

Afin d'informer la population, les parents d'élèves ainsi que le corps enseignant concernant le déroulement de ce

chantier, qui s'étendra jusqu'en été 2016, une séance d'information aura lieu le **lundi 2 février 2015**, à 19 h 30, à la salle communale. La direction des travaux ainsi que les responsables du projet donneront des informations précises quant aux travaux de construction prévus ainsi que sur l'aspect de la sécurité. Une invitation pour cette séance d'information sera envoyée à la population en janvier 2015.

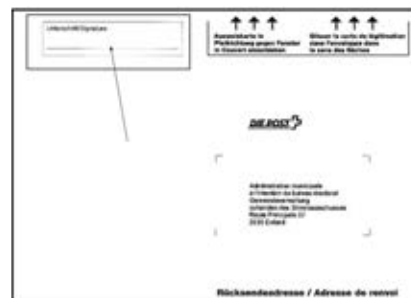
Votations et élections

Signature sur la carte de légitimation

Selon les nouvelles dispositions de l'Ordonnance sur les droits politiques, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014, les enveloppes de vote doivent désormais contenir une enveloppe séparée pour les bulletins de vote. La commune d'Evilard a utilisé ces nouvelles enveloppes pour la première fois lors des votations du 28 septembre 2014. Malheureusement, nous avons, en l'occurrence, reçu par correspondance un grand nombre de cartes de légitimation que nous avons dû déclai-

rer comme non valables parce qu'elles n'avaient pas été signées. Cela pourrait être lié au fait que le champ prévu pour la signature ne se trouve plus au même endroit que sur les anciennes cartes.

Nous vous prions de prendre note que, cas de vote par correspondance, la carte de légitimation doit impérativement comporter une signature, sinon l'enveloppe entière est marquée comme non valable.



L'administration municipale ■

Administration municipale

Nouveau véhicule pour la voirie

Après plus de 142 000 km et vingt années de bons services, l'heure était venue de changer le VW Taro du Service de la voirie. Le choix s'est porté sur un Toyota Hilux, modèle qui convient parfaitement aux besoins du Service de la voirie. *Julien Tièche*, le chef de la voirie (à dr.), remercie *André Allemand* au nom de la commune pour les conseils donnés lors de l'achat de ce nouveau véhicule. ■



Energie

Ce qui se raconte... et ce qui est véridique

De nombreuses choses sont racontées dans le domaine de l'énergie. Certaines de ces déclarations sont devenues très populaires mais ne sont pas correctes. Voici quelques exemples connus.

Affirmation 1

L'éclairage au LED n'est pas économique.
Cela dépend fortement de l'utilisation. Une installation complète au LED dans un restaurant, un magasin ou un hôtel avec une moyenne de 4000 heures de fonctionnement par an est amortie en moins de cinq ans (avec une durée de vie d'environ quinze ans).

Affirmation 2

L'énergie utilisée pour la fabrication de LED est très élevée.

L'énergie nécessaire pour la fabrication de LED correspond à moins de 5% de l'énergie de fonctionnement correspondant à sa durée de vie. Le taux de rebut – contrairement à certains préjugés – est très bas: plus de 90% des LED produits peuvent être utilisés.

Affirmation 3

Les lampes LED défectueuses peuvent être jetées avec les déchets ménagers.

Les lampes LED comportent des composants électroniques. Au bout de leur longue durée de vie, elles doivent être éliminées comme les autres déchets électroniques/électriques (ordinateurs, radios, TV, etc...). A l'inverse des ampoules économiques, les lampes LED ne comportent pas de mercure.

Affirmation 4

L'énergie grise nécessaire à la fabrication des installations de photovoltaïque ne peut jamais être récupérée.

Une installation photovoltaïque avec une durée de vie minimale de trente ans produira quatorze à vingt fois plus d'énergie que celle qui aura été nécessaire à sa fabrication.

Affirmation 5

Les installations photovoltaïques requièrent un grand investissement en entretien et en matériel.

Les installations photovoltaïques n'ont pratiquement pas besoin d'entretien durant toute la durée de fonctionnement de l'installation. Selon leur emplacement, un nettoyage de leur surface tous les deux ans suffit pour garantir un bon fonctionnement. A la fin de leur vie, les modules peuvent être recyclés à 85%, alors que le dispositif de fixation peut être recyclé à 100%.

Affirmation 6

Les fenêtres n'osent pas être ouvertes dans un bâtiment Minergie.

Une aération douce est installée, en combinaison avec une récupération de chaleur, ce qui offre une optimisation de l'efficacité énergétique et un confort

d'habitation élevé. Les filtres intégrés retiennent les pollens ainsi que les micro-organismes, ce qui améliore la qualité de l'air ambiant. Le changement d'air avec les fenêtres fermées améliore également la protection contre le bruit. Il est tout à fait possible d'ouvrir les fenêtres dans un bâtiment Minergie, mais ce n'est pas une nécessité vu que les avantages énoncés ci-dessus prédominent.

Affirmation 7

Un ancien mur à double paroi avec un libre passage à l'air isole toujours très bien.

Les pertes énergétiques de tels murs à double paroi sont jusqu'à cinq fois supérieures à un mur assaini énergétiquement. Un assainissement entraîne une économie importante d'énergie et améliore le confort.

Informations pour toutes questions en matière d'énergie ou pour un conseil personnalisé chez vous: Energieberatung Seeland, Kurt Marti, tél. 032 322 23 53

Informations actuelles:
www.energieberatung-seeland.ch



ch. des Britannières 30, 2533 Evillard

Tel. 032 323 00 28, www.fehr-immobilien.ch

**Souhaitez-vous vendre
votre propriété?**



Funiculaires d'Evilard et de Macolin**Intégration dans les Transports publics biennois**

La Société Funic SA a été fondée en 2000 par le regroupement des deux sociétés anonymes jusque-là autonomes des funiculaires Bienne-Evilard et Bienne-Macolin. Le 25 juin 2014, l'assemblée générale en a arrêté la dissolution et la liquidation afin de permettre l'intégration des funiculaires dans les Transports publics biennois.

Le financement d'un découvert de la caisse de pension s'est soldé, en 2011, par la nécessité d'assainir la société Funic SA. Ce problème a principalement pu être résolu grâce à un abandon de créances des créanciers publics (Confédération, canton de Berne, commune municipale d'Evilard et ville de Bienne).

Pour des raisons de coûts, les instances compétentes de la Confédération et du canton de Berne encouragent les transports publics à trouver des solutions qui permettent des collaborations plus étroites. De ce fait, le Conseil d'administration ainsi que les autorités des communes impliquées ont considéré la reprise des deux funiculaires exploités par la société Funic SA comme une solution appropriée, notamment parce que les funiculaires sont déjà exploités depuis 1997 en étroite collaboration avec les Transports publics biennois et cela avec grand succès.

Comme la réalité du financement des transports publics joue un rôle important dans ce contexte, il convient de mentionner que les investissements et l'exploitation des funiculaires sont avant tout financés par les contributions financières fédérales et cantonales: dans le cadre de

l'assainissement total de 2001, dont les coûts s'élevaient à 6,5 millions de francs, le funiculaire Bienne-Macolin a bénéficié de contributions de 4,3 millions et, lors des assainissements des années 1994-1996, 2003 et 2009, qui ont généré des coûts de 16,7 millions, le funiculaire Bienne-Evilard a bénéficié de contributions de 15,1 millions. Dans le cas des charges d'exploitation, qui s'élèvent à environ 3 millions par année, 1 million provient de la vente de billets tandis que 2 millions sont compensés par des subventions.

La reprise a été préparée et réalisée avec le plus grand soin. Elle s'est faite par le biais d'un transfert de patrimoine, ce qui permet aux Transports publics biennois de poursuivre l'exploitation des funiculaires et de conserver les relations juridiques existantes.

Tous les employés, qui sont également des personnes de contact pour les passagers, ont été repris par les Transports publics. Pour les passagers, il n'y aura pas de conséquences au niveau des horaires. L'unique changement qui soit prévu, c'est que, désormais, les deux funiculaires porteront les noms Funiculaire de Macolin et

Funiculaire d'Evilard. Le fait que les funiculaires soient en même temps intégrés dans la communauté tarifaire Libero est une pure coïncidence et les mesures respectives (système de tickets et adaptation des tarifs) n'ont aucun rapport avec cette intégration.

La société Funic SA remet les deux funiculaires aux Transports publics biennois dans un état technique et financier sain, en espérant que les prestations offertes aux passagers – qu'il s'agisse de riverains, de participants à des cours de l'OFSP ou de promeneurs en quête de détente sur les hauteurs du Jura – demeureront aussi bonnes à l'avenir.

Funic SA
Urs Baumgartner, président
du Conseil d'administration ■



FEHR
IMMOBILIE
ch. des Britannières 30, 2533 Evilard
Tel. 032 323 00 28, www.fehr-immobilien.ch

Nous savons comment!



Vie villageoise

Sortie des aîné(e)s

Une journée parfaitement réussie

Le 4 septembre, la sortie traditionnelle a conduit environ 100 seniors, par un temps de plus en plus ensoleillé, au Saut-du-Doubs, qui vaut toujours une visite car il est une véritable merveille de la nature.

Réparti dans deux cars, le groupe s'est rendu à la Vue-des-Alpes en passant par Neuchâtel. Après une pause-café à la Vue-des-Alpes – encore plongée dans le brouillard à l'arrivée mais bénéficiant d'un temps radieux au départ – les voyageurs sont descendus vers la rive française du lac des Brenets. A bord du bateau-restaurant *L'Odyssée*, ils ont dégusté la saucisse de Morteau, une spécialité régionale, impressionnés par la qualité du service.



En voiture!



Le Musée d'horlogerie du Château des Monts.



Bon appétit!



Œuvres d'art!



Le Saut-du-Doubs.

Après le retour en bateau, le voyage s'est poursuivi à destination du Locle, berceau de l'horlogerie et site du Musée d'horlogerie du Château des Monts. Situé dans un parc magnifique, ce musée richement pourvu de précieuses pendules anciennes et d'une salle consacrée «aux temps du temps» est un véritable joyau!

Nous adressons nos chaleureux remerciements pour ce beau voyage à *Urs Christof Graf*, *Hans Marbot* et *Samuel Wahli*, qui l'ont organisé, à tous les sponsors ainsi qu'au maire *Daniel Nussbaumer*, qui a offert l'apéro servi à bord du bateau. (al; photos: Heinz Flach) ■

Les anciens de Macolin

Réunion d'anciens élèves

A la fin août, à l'invitation de *Greti Bürgi*, de Macolin, une quinzaine d'anciens élèves de l'école de Macolin, qui avaient suivi l'enseignement de la légendaire *M^{me} Lüthi*, se sont retrouvés pour une réunion de classe au Restaurant de la Hohmatt.

C'étaient des retrouvailles chaleureuses. De joyeuses conversations ont agrémenté l'apéro, le repas de midi et l'après-midi jusqu'à la tombée de la nuit. Des souvenirs ont été ravivés, les participants se sont remémorés des anecdotes du passé et ont évoqué leurs vies actuelles. On a fait circuler de vieilles photos de l'enfance passée à Macolin, en s'interrogeant parfois qui était la personne sur la photo et où il ou elle vivait maintenant, car tous les anciens élèves n'ont pas pu participer à la réunion. Deux d'entre eux vivent encore à Macolin. Les autres sont éparpillés dans toute la Suisse et deux ont même émigré sur d'autres continents. De ce fait, le coup de téléphone du Paraguay d'*Ursi Allemand* à son frère *Peter* a été une belle surprise. Les deux ont passé leur enfance dans l'ancienne boulangerie, devenue entre-temps l'Epicerie de Macolin. Et *Fritz Bürgi*, qui vit en Nouvelle-Zélande, s'est enquis après coup du déroulement de la réunion. Dans l'ensemble, treize personnes se sont excusées. Peut-être participeront-elles la prochaine fois,



Rafrâichissement de souvenirs. A l'arrière, *Fritz Rohrbach*, l'habitant le plus âgé de Macolin.

car il est prévu d'organiser une réunion chaque année. *Thomas Käch*, le fils du premier directeur de l'école de sport, s'est également fait excuser. S'étant lancé dans l'écriture après la retraite, il a publié une

première œuvre, qui porte le titre *Berliner Kreuzotter*. Soulignons encore que *Fritz Rohrbach*, l'habitant le plus âgé de Macolin, s'est joint au groupe pour le café (al) ■

Exécution de toutes les
installations électriques
télévision
téléphone
inst. pour ordinateur

Ausführung sämtlicher
Hausinstallationen
Fernsehen
Telefon
EDV

Villars Elektro Sàrl



Rue Principale 8
2533 Evillard

Tél. 032 322 82 22
Fax 032 323 72 61

www.villars-elektro.ch

info@villars-elektro.ch

Contrôleur /
Chef-Monteur

J. J. Gaillard

Tél. 079 221 16 30

Mont. électriciens

D. Mottet à Orvin
M. Picci à Bienne

Le Conseil municipal,
l'administration
municipale
ainsi que
la rédaction
de l'infobulletin
souhaitent à tous
une belle
et heureuse année
2015.



La Lisière

Alters- und Pflegeheim
Home médicalisé pour personnes âgées

Nos offres

Profitez de notre offre spéciale quotidienne de 8 h à 10 h



Café/thé	Fr. 3.–
Boisson + croissant	Fr. 3.50
Sandwich (jambon, salami ou fromage)	Fr. 3.–
Boisson + sandwich	Fr. 6.–
Abonnement cafés (11 cafés)	Fr. 30.–

Nouveau

Dès 2015, vous trouverez les spécialités suivantes dans notre café:



Café



Cappuccino



Latte Macchiato



Espresso



Renversé

Livraison de repas à domicile

Le jour de votre choix, nous vous livrons le menu à votre domicile.

Les repas arrivent chauds entre 11 h 30 et 12 h. Nous livrons quotidiennement, y compris les week-ends et les jours fériés.

Menu complet avec potage, plat principal, dessert: Fr. 18.– (livraison comprise)

Notre équipe de cuisine vous renseigne avec plaisir ☎ 032 328 50 74

Service traiteur sur commande, buffet et desserts

Nous vous proposons une sélection de nos spécialités: apéritifs maison, magnifiques plats de fromage ou de viande, vaste choix de verrines et douceurs.

Notre équipe de cuisine vous renseigne avec plaisir ☎ 032 328 50 74



Après-midi jeux

Les habitants d'Evilard-Macolin sont cordialement invités à passer un moment de détente à La Lisière. Profitez de la compagnie et faites une partie de jass en savourant un goûter et un café offerts.

Mercredi après-midi dès 14 h

• 10 décembre 2014

Concert

Venez écouter gratuitement notre concert du dimanche le 30 novembre 2014, à 15 h.

Marché de l'aveant

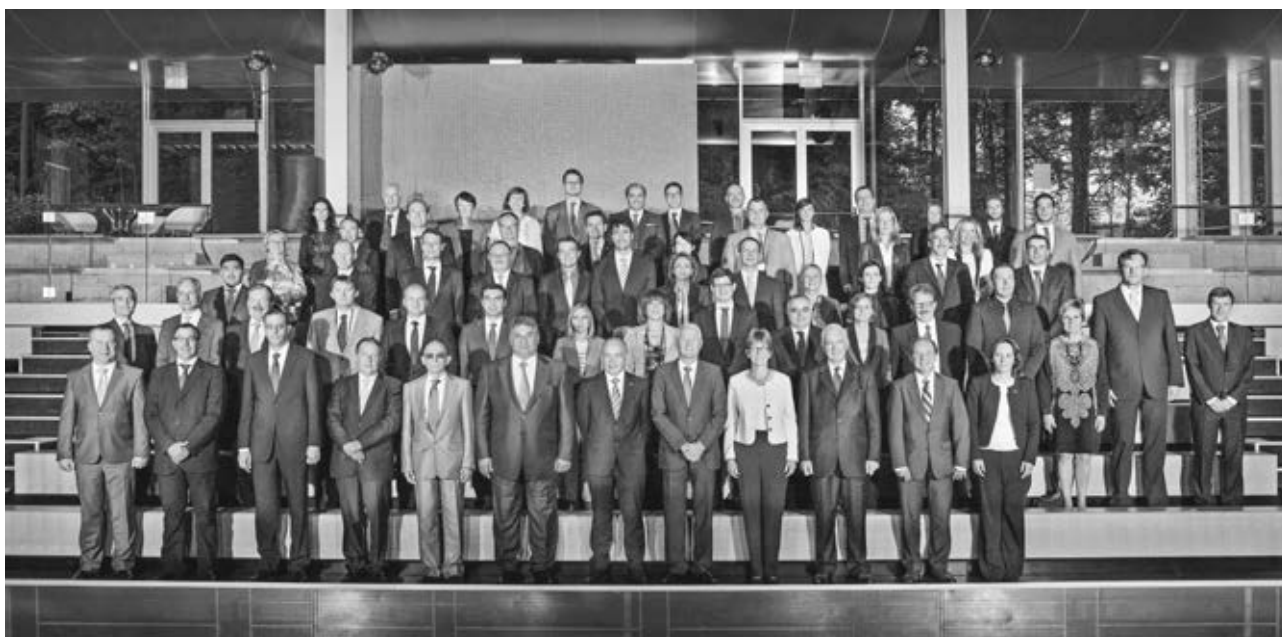
Du mardi 2 au jeudi 4 décembre 2014, de 14 à 17 h.



Les pensionnaires ont confectionné quelques objets en prévision de Noël. Vous y trouverez de l'artisanat, des cartes, des biscuits, des douceurs...

Nous nous réjouissons de votre visite!

Des actualités d'automne



La «photo de famille» officielle des ministres européens du Sport prise à la salle du Sport-Toto.

Quand Macolin fait parler de lui jusqu'en Russie

Macolin a rarement attiré l'attention des médias chez nos voisins européens et au-delà. Pourtant, c'est ce qui s'est produit en septembre lorsque des ministres du Sport de toute l'Europe, des représentants d'ONG et d'une douzaine de fédérations sportives internationales, ainsi qu'un représentant du Saint-Siège, se sont réunis ici pour discuter de la Convention de Macolin.

Qu'est-ce que la Convention de Macolin? C'est un accord qui engage ses signataires à lutter ensemble contre la manipulation des compétitions sportives, ce fléau qui menace le sport dans son essence et qui ne pourra être éradiqué que grâce à une action coordonnée des Etats. La portée de ce texte a été soulignée par de nombreux médias.

Parmi les premiers pays à signer cette convention, citons, outre la Suisse (représentée par le conseiller fédéral Ueli Maurer), l'Allemagne, la Norvège, la Serbie et la Russie. Le quotidien russe *Kommersant* a titré: «Feu vert de Poutine pour la signature de la convention de Macolin». Poutine, certes, n'était pas à Macolin en personne, mais son envoyé a suivi ses instructions et apposé son paraphe au bas du texte.

C'était la toute première fois que les ministres du Sport du Conseil de l'Europe tenaient leur réunion annuelle dans un centre sportif plutôt que dans un centre de congrès. Leurs réactions ont été tout à fait positives, enthousiastes même, et ce d'autant plus que le beau temps était de la partie. Les nombreux compliments qui nous ont été adressés ces dernières semaines montrent que Macolin et l'OFSPPO ont fait bonne impression aux visiteurs étrangers.

Nous n'oublions pas, quant à nous, la compréhension dont vous avez fait preuve durant cette manifestation exceptionnelle. Nous espérons qu'elle ne vous aura pas causé trop de désagréments et vous remercions de votre patience.

Les Suisses font plus de sport

Le deuxième sujet phare de cette année a été la publication de l'étude Sport Suisse 2014 commanditée par l'OFSPPO. Plus de 10000 habitants de notre pays ont répondu à cette grande enquête sur les habitudes de la population en matière d'activité physique, chiffre qui fait de ce sondage le plus conséquent jamais réalisé à ce jour sur ce sujet. Il est particulièrement réjouissant de constater que depuis l'étude précédente la population suisse s'est mise davantage au sport, que les Suisses romands ont largement comblé leur retard en la matière et que les seniors ont également mis les bouchées doubles. Autres

conclusions importantes: la part de la population qui ne pratique aucun sport reste constante et – fait très positif – l'encouragement du sport par la Confédération bénéficie d'un large soutien. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les résultats complets de l'étude sur le site www.ofspo.ch.

Restaurant de la Fin-du-Monde: actualités

Le Restaurant de la Fin-du-Monde a longtemps été prisé pour sa raclette et sa fondue. Ces incontournables de la gastronomie helvétique y sont servis à nouveau, sur commande préalable. Pour toute réservation et pour découvrir la carte des mets, consultez le site du restaurant, remanié récemment: www.restaurant-fin-du-monde.ch.

Nous vous informons par ailleurs que quelques travaux d'aménagement extérieurs seront réalisés au printemps 2015: l'entrée du restaurant deviendra accessible aux fauteuils roulants et la terrasse située à gauche de l'entrée sera aplanie pour accueillir un plus grand nombre de tables. En revanche, nous renonçons à installer une terrasse en bois. Toutes les modifications précitées requièrent des permis de construire, qui seront mis à l'enquête publique ou qui l'ont déjà été.

Christoph Lauener, responsable de la Communication à l'OFSPPO ■

Viandes et +

Des pâtés de chez l'artisan

Il y a dix ans, *Olivier Niederhäuser* a démarré son entreprise de zéro. Aujourd'hui, ses pâtés sont connus dans toute la région.



Olivier Niederhäuser aime transmettre ses connaissances à ses jeunes collaborateurs.

(Photo: ew)

Dans ses jeunes années, Olivier Niederhäuser a travaillé chez Bell, où il avait, comme il le dit, un job idéal au niveau du cadre inférieur. «Je pouvais toujours intervenir, mais je n'étais pas le chef auquel on aurait tiré les oreilles dans le cas d'une contre-performance.» Malgré cela, quelque chose de décisif manquait à ce jeune homme issu d'une famille d'entrepreneurs. Bell était trop grand pour lui, le rôle d'artisan indépendant l'attirait. La devise de son entreprise est d'ailleurs: «Saveur et tradition, confection artisanale».

Il y a dix ans, il a donc créé sa propre entreprise, **Viandes et +**, partant de zéro dans les locaux de l'ancienne boucherie-charcuterie qui avait été fermée pendant quatre ans. Deux boucheries-charcuteries lui ont bientôt commandé régulièrement ses pâtés. Quant aux saucisses et autres produits, il les obtenait auprès de ses clients, créant ainsi des partenariats raisonnables.

Et la clientèle n'avait aucune objection contre le fait que tout ne soit pas fait maison vu que, en fin de compte, Olivier Niederhäuser pouvait leur assurer que chaque produit provenait toujours du meilleur producteur de la région. Aujourd'hui, sa clientèle compte environ 50 magasins dans la région de Berne et du nord-ouest de la Suisse et il a produit 4,5 tonnes de pâtés dans quinze variations l'année dernière.

Il y a une année, la boulangerie du village a fermé ses portes. Depuis lors, la boucherie Niederhäuser propose un coin boulangerie livré par différents artisans boulangers, une offre qui joue plus un rôle social qu'elle ne rapporte. Il a aussi fallu du temps à la population pour remarquer à quel point les croissants au jambon que Niederhäuser prépare avec les chutes de la pâte de ses pâtés sont délicieux. Au point que maintenant il produit chaque semaine entre 300 et 400 de ces petits délices.

Viandes et + emploie une demi-douzaine de collaborateurs, dont deux apprentis... Olivier Niederhäuser aime travailler avec ses apprentis et les coacher sans répit en les encourageant à toujours s'améliorer. Et ses apprentis obtiennent d'ailleurs très souvent des notes exceptionnelles. On peut bien sûr se demander quelle est l'origine de ces résultats. Peut-être dépendent-ils tout simplement du plaisir avec lequel le chef d'entreprise dynamique travaille avec ses apprentis et à son œil acéré auquel aucun détail n'échappe? Les futurs bouchers-charcutiers apprennent ainsi dès le début à réaliser un travail tout en finesse, avec la précision nécessaire pour la fabrication des pâtés justement.

Elias Welti,

Union professionnelle suisse de la viande ■

Agenda des sociétés

Novembre

26. Frauenverein/Groupe des Romandes:
Vente de Noël avec cafétéria;
Maison communale, 11 h à 17 h
30. SUPREM: **Concert de l'aveint;** Maison communale, 17 h

Décembre

5. Groupe des Romandes/Frauenverein/
gymnastique parents-enfants/Petit groupe de jeu:
Le saint Nicolas arrive à Evilard; 17 h
6. Société locale de Macolin:
Saint Nicolas chez les enfants de Macolin
10. Groupe des Romandes/Frauenverein:
Rencontre de l'aveint; Maison communale, 19 h
14. Société locale de Macolin:
Chants de Noël; chapelle, 17 h
17. Société locale de Macolin Seniors: **Café de l'aveint;**
OFSPPO Swiss Olympic House, 9 h

Janvier 2015

4. **Apéro de Nouvel-An de la commune;**
Maison communale, 11 h

Février

1. konzerte évilard: **Trio Arsika**, œuvres de Haydn,
Brahms, P. H. Lang; Maison communale, 17 h
5. Groupe des Romandes: **Assemblée générale;**
9 h, Baume 1

Mars

5. Groupe des Romandes: **Rencontre café;** Baume 1, 9 h
21. konzerte évilard/SUPREM: **Festival Le chat botté;**
Maison communale dès 14 h 30
- ?? Groupe des Romandes: **Après-midi de contes
pour enfants;** Baume 1,

Avril

2. Groupe des Romandes: **Rencontre café;** Baume 1, 9 h
26. Chœur Evilard-Macolin: **Matinée;**
Maison communale, 10 h 30

Mai

4. Groupe des Romandes: **Porte ouverte:
bouger c'est la santé;** salle de gymnastique, 20 h
7. Groupe des Romandes: **Rencontre café;**
Baume 1, 9 h
9. Groupe des Romandes: **La Suisse bouge:
balade en forêt;** halle de gymnastique, 9 h
21. Groupe des Romandes: **Soirée de contes,**
Baume 1, 19 h 30

Juin

4. Groupe des Romandes: **Rencontre café;** Baume 1, 9 h
- ?? Groupe des Romandes: **Rallye**

Manifestations régulières:

- **Amis des enfants: Travaux** chaque premier mardi du mois,
Maison des Amis des enfants, dès 9 h
- **Chœur Evilard-Macolin: Répétitions** chaque mardi à 20 h,
Maison communale; **Rencontre des anciens:** chaque
premier lundi du mois à 9 h 30 au Café La Lisière
- **Groupe des Romandes: Rencontre café**
4 décembre, Baume 1, à 9 h,
et **Café amitié** chaque dernier jeudi du mois
(sauf octobre à décembre) à La Lisière, à 14 h 30
- **Frauenverein: Café rencontre** chaque dernier mardi
du mois au Café La Lisière
- **Judo pour enfants:** jeudi; débutants de 16 h 10 à 16 h 55;
groupe 2 de 16 h 55 à 18 h, OFSPPO, pavillon des sports
de combat
- **Seniors de Macolin: Rencontre** chaque mercredi à 9 h,
au Restaurant de la Fin-du-Monde
- **Yoga pour tous:** chaque troisième dimanche du mois,
de 9 h à 10 h 15 au YOGASSVA
(ancien Restaurant au Vieux-Suisse)

Mettez vos manifestations sur internet:
www.evilard.ch

Pour réserver des locaux communaux:
Céline Tribolet
Tél. 032 329 91 00, fax 032 329 91 01,
E-mail: tribolet@evilard.ch

Informations communales:

www.evilard.ch
ou www.macolin.ch

Sociétés

Chœur d'Evillard-Macolin

Nouvelle directrice

Nous avons réussi à trouver une nouvelle directrice en la personne de *Mathilde Legrand*. C'est une jeune mezzo-soprano au bénéfice d'une formation très variée dans le domaine du chant et dans d'autres branches apparentées. Elle a fait ses études de bachelor à la Haute école de musique ancienne de Bâle et suit actuellement une formation complémentaire au Studio suisse d'opéra à Bienne. Au cours de cette saison, elle chantera au Théâtre municipal Bienne/Soleure dans *Viva la Mamma*, de Donizetti, et dans la comédie musicale *L'homme de la Mancha*. Nous avons trouvé avec elle une directrice joyeuse et

inspirante qui nous accompagnera dans nos activités de chant. De plus, elle a elle-même une voix magnifique. Ne serait-ce pas une raison en or pour nous rejoindre? Nous répétons actuellement pour une matinée qui aura lieu le 26 avril 2015 à la Maison communale. Nous y interpréterons des mélodies de comédies musicales, de films et d'opérettes. Et nous participerons bien entendu cette année aussi aux traditionnels chants de Noël à Macolin le 14 décembre.

Le chœur répète tous les mardis de 20 h à 21 h 30 à la Maison communale. ■



Maison des enfants de Macolin

Beaucoup de changement durant ce dernier trimestre

Journée portes ouvertes du 9 août (photo)

Malgré le temps pluvieux, 50 personnes environ ont participé à notre fête. Nos invités ont été conduits à travers la maison délabrée, tandis que les membres du Moto-Club Africa Twin se sont occupés des grillades et que le bar pirate était ouvert pour satisfaire les assoiffés. Pour les enfants, il y avait un programme d'animations comprenant des bricolages de guirlandes ainsi qu'un parcours découvertes à travers la forêt afin d'affûter leurs sens. Une somme de 1500 francs a ainsi été récoltée dans la tirelire des dons dédiés à la rénovation de la maison.



Camps d'été et d'automne

Pendant ces deux semaines, saint Pierre n'a pas été bien intentionné. Cependant, les responsables de camp ont tout de même pu mettre sur pied un excellent programme pour environ 30 enfants par semaine. De ce fait, nous avons pu nous convaincre de l'utilité et des qualités de la maison. Qu'advient-il si la maison venait à disparaître! Tant d'enfants espèrent vivement pouvoir revenir.

L'assainissement complet a débuté

Le 1^{er} septembre, nous avons obtenu le permis de construire. Il s'agit maintenant

de mettre en œuvre les autorisations obtenues. Les travaux urgents de rénovation ont commencé, comme prévu, le 20 octobre. La Commission des travaux a déjà adjugé les travaux importants tout en prenant en considération les artisans locaux. La maison restera fermée jusqu'en mars prochain.

Entre-temps, le comité des finances poursuit la réalisation du plan financier pour les rénovations prévues pour un montant de 450 000 francs. Malheureusement, la contribution du Fonds de la loterie ainsi que celle de différentes fondations a été amputée d'un montant de 74 000 francs. Nous aimerions maintenir

l'endettement étranger à un strict minimum afin que les éventuels hausses d'intérêts ne grèvent pas trop nos comptes d'exploitation. Nous continuons donc à rechercher de l'argent «avantageux». Si vous avez soutenu notre projet, soyez-en remercié très chaleureusement. Dans le cas contraire, chaque don est le bienvenu. A partir d'un montant de 100 francs, les généreux donateurs seront tenus au courant de l'évolution de notre projet. Le numéro de compte est:

**Association Amis des enfants Bienne et environs; 3013 Berne;
IBAN CH90 0900 0000 8507 5982 1** ■

Rencontre des seniors

Stades de Bienne

Le 17 septembre 2014, un groupe de personnes fréquentant la rencontre des seniors à Macolin a visité le chantier des Stades de Bienne, impressionnés par les dimensions et la complexité de la construction, qui entrera peut-être comme bâtiment le plus grand du XXI^e siècle dans l'histoire de la ville de Bienne. Après le tunnel autoroutier et la centrale hydro-électrique de Hagneck, c'était déjà le troisième grand chantier de la région sur lequel les seniors actifs de Macolin se sont informés en allant sur place. ■



Groupe des Romandes

Vide-greniers et activité de fin d'année

Notre deuxième vide-greniers est derrière nous. Merci de votre visite et de vos achats!

Le mercredi 27 novembre 2014, nous nous réjouissons de vous présenter quelques idées cadeau lors de la **Vente de Noël**. Passez nous rendre visite à la Maison communale pour jeter un coup

d'œil à nos créations 2014! Votre soutien nous permettra de poursuivre nos activités sociales et récréatives dans la commune.

Pour terminer, cette année nous innovons en collaborant à l'organisation de la **Saint-Nicolas** pour les enfants d'Evilard. C'est avec curiosité que nous allons passer

cette soirée du **5 décembre à la Pépinière** en compagnie de conteuses, d'enfants et du Saint-Nicolas (info@kassio.ch). C'est ainsi que s'achèvera notre programme 2014!

Meilleurs vœux pour vos fêtes de fin d'année.

Le Groupe des Romandes ■

Téléthon Evilard-Macolin

Pas de Téléthon en 2014

Après cinq éditions exceptionnelles et de magnifiques résultats, le comité Téléthon Evilard-Macolin doit annoncer que la manifestation n'aura pas lieu en 2014.

Cette année 2014 est marquée par trois démissions au sein du comité et des situations personnelles compliquées. L'organisation d'un Téléthon demande beaucoup d'énergie et de temps et un comité réduit avec des membres très occupés n'est pas assez performant pour assurer l'organisation de la manifestation.

Mais rendez-vous est pris pour 2015, où le comité actuel espère retrouver son fidèle public pour une nouvelle édition du Téléthon Evilard-Macolin!

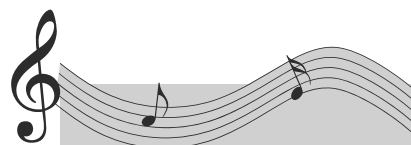
Le comité est à la recherche de têtes créatives pour donner un coup de main au niveau «organisation» afin d'assurer la

pérennité de la manifestation. Annoncez-vous par courriel ou par téléphone pour rejoindre l'équipe d'organisation!

Contact:

- Anne Mueller-Scholl
Tél. 079 371 98 63
anne.scholl@bluewin.ch
- Guy Bärtschi
Tél. 079 407 78 61
guy.baertschi@mpsag.com
- Sandrine Chassot
Tél. 079 279 27 29

Le comité Téléthon Evilard-Macolin ■



SUPEM

Dimanche
30 novembre,
concert
de l'avent
à 17 h,
Maison
communale

konzerte evilard et SUPEM**SUPEM****Festival *Le chat botté*** (tout public dès 5 ans)

Samedi 21 mars 2015, à la Maison communale

Programme**14 h 30 *Le Chat botté***

Musique de Peter Francesco Marino d'après le conte de Charles Perrault (en français) avec l'Ensemble Sigma: Anne-Laure Pantillon, flûte; Nathalie Gullung, hautbois; Séverine Payet, clarinette; Igor Ahss, basson; Stéphane Mooser, cor; Francesco Biamonte, comédien.

16 h 30 *Der gestiefelte Kater*

Un conte musical de Tristan Schulze (en allemand) avec Luitgard Mayer, violon; Anita Fatton, violon; Rolf-Dieter Gangl, viole; Brigitte Fatton, violoncelle; Silvia Jost, comédienne.

www.konzerteevilard.ch
info@konzerteevilard.ch ■

Collecte de fonds réussie

Le 14 septembre, la pianiste *Elisabeth Scholtes*, de Macolin, a régalié plus de 120 auditeurs avec son concert d'adieu. Elle a généreusement renoncé à tout honoraire. Grâce au public nombreux, un montant de 2000 francs a pu être versé à Médecins Sans Frontières. ■

L'avent 2014 à Evilard
 Participez en décorant
 vos fenêtres!

Info et inscription
info@atelierbauchladen.ch ou
rebalm@hotmail.com

**Le chœur Evilard-Macolin**

sous une nouvelle direction professionnelle
 cherche des chanteuses et des chanteurs.

Répétitions: mardi à 20 h à la Maison
 communale.

Venez nous rendre visite!

Contact: Hans Altorfer, tél. 032 323 15 61 ou

Hans Jürg Liechti 079 33 52 38

